



Des soldats traversent les restes d'un barrage en 1999, quelques mois après le lancement par le gouvernement cambodgien de programmes de collecte d'armes à l'échelle nationale.

© Jan Banning/Panos Pictures

Vers une stabilisation du Cambodge

LE CONTRÔLE DES ARMES LÉGÈRES ET LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

INTRODUCTION

La communauté internationale soutient l'effort de stabilisation du Cambodge depuis la fin des années 1980 et de grands progrès ont été réalisés dans ce domaine. Durant ces cinq dernières années, le Cambodge a bénéficié d'un soutien pour les programmes de contrôle des armes légères par le biais du Programme d'aide de l'Union européenne à la réduction des armes légères et de petit calibre au Cambodge (EU ASAC) et de la JSAC (Japan Assistance Team for Small Arms Management in Cambodia). Les efforts communs en matière de collecte et de destruction des armes mis en œuvre par le gouvernement, l'EU ASAC, la JSAC et le Groupe de travail pour la réduction des armes (WGWR), une ONG cambodgienne, ont entraîné une nette diminution du nombre d'armes en circulation échappant au contrôle du gouvernement. Après la fin de la Guerre froide, le Cambodge a été l'un des premiers pays affectés par un conflit dont l'héritage en armes légères a suscité un effort concerté de la part de la communauté internationale. L'expérience du Cambodge a été riche d'enseignements pour d'autres pays sortant d'un conflit, tant en ce qui concerne les éléments positifs que les domaines lacunaires.

Depuis le début des efforts de stabilisation au Cambodge, la communauté internationale s'est engagée dans bien d'autres opérations post-conflit. De nouveaux concepts et approches ont été développés à la lumière de l'expérience acquise. Un point particulièrement important est celui du modèle de réforme du secteur de la sécurité (RSS), qui souligne toute une série de problèmes au niveau des services de sécurité, notamment le professionnalisme, le renforcement des capacités institutionnelles, l'allocation des ressources, l'Etat de droit et la gouvernance démocratique. Peu d'idées ont été échangées jusqu'à présent entre la communauté de contrôle des armes légères et de petit calibre et celle chargée de la réforme du secteur de la sécurité. Quant aux occasions d'établir un lien entre ces deux programmes, elles ont été très largement inexploitées. Ce chapitre utilise l'exemple du Cambodge pour insister sur l'utilité d'incorporer les concepts de cette réforme à la planification du contrôle des armes légères.

Il présente les conclusions suivantes:

- Les interventions liées aux armes légères et de petit calibre dans ce pays ont permis de retirer de la circulation d'importantes quantités d'armes échappant au contrôle du gouvernement.
- La réduction du nombre d'armes légères et de petit calibre a eu un impact positif sur la sécurité humaine, où des armes à feu sont désormais moins fréquemment utilisées dans des homicides et autres incidents violents.
- La destruction à grande échelle des stocks militaires excédentaires ainsi que les programmes de stockage dans des conditions sûres des stocks gouvernementaux ont réduit le danger de futurs détournements et d'exportations incontrôlées.
- Aujourd'hui, au Cambodge, les membres des forces de sécurité et certains fonctionnaires gouvernementaux sont les seuls utilisateurs légaux d'armes légères.
- Des problèmes liés aux compétences, au professionnalisme et à l'intégrité des forces de sécurité – notamment les règles commandant l'ouverture du feu dans la police – ainsi qu'à la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritaient.
- Le Cambodge illustre bien les gains significatifs en matière de sécurité humaine que peuvent engendrer les programmes de contrôle des armes légères, mais démontre également les limites de ces efforts si les questions de sécurité au sens large ne sont pas abordées.

Ce chapitre fournit tout d'abord des informations de fond essentielles sur la politique cambodgienne et le processus de stabilisation post-conflit. Il étudie ensuite l'impact des programmes de contrôle des armes légères et de petit calibre sur la disponibilité de ces armes ainsi que sur la criminalité, la violence et l'utilisation d'armes en général. Il étudie ensuite les services de sécurité du Cambodge et met en évidence les rapports incessants d'utilisation abusive d'armes à feu par des responsables. La section suivante présente le concept de réforme du secteur de la sécurité. Il note les progrès limités effectués dans ce domaine à ce jour au Cambodge. La dernière section du chapitre aborde la façon dont les objectifs de la réforme du secteur de la sécurité peuvent être développés dans ce pays. La conclusion étudie de manière plus générale la relation entre le contrôle des armes légères et la réforme du secteur de la sécurité, ainsi que les leçons à en tirer qui peuvent s'appliquer à d'autres pays post-conflit.

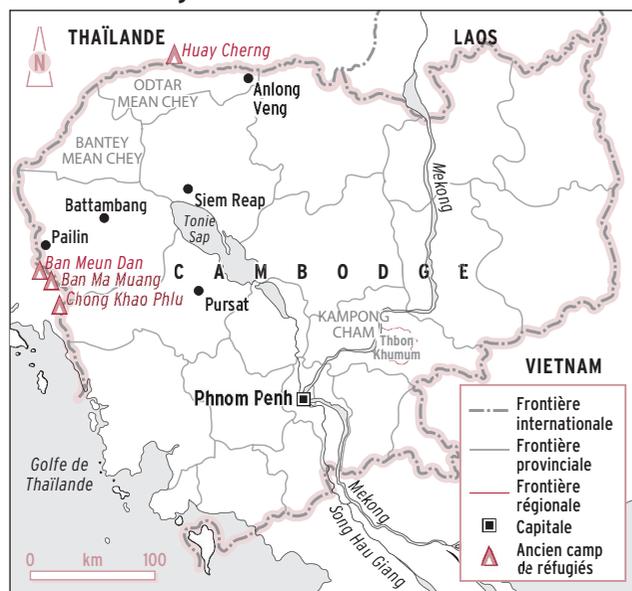
L'HÉRITAGE DU CONFLIT

La conclusion des Accords de Paris en octobre 1991 a marqué le début de la fin de plus de 20 ans de conflit armé au Cambodge. Les quatre protagonistes et leurs parrains internationaux étaient tous présents lors des Accords de Paris: le gouvernement de Phnom Penh (contrôlé par le Parti du peuple cambodgien – le PPC), le Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif (FUNCINPEC), le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) et le Parti du Kampuchea démocratique (PKD). Sous l'autorité de Hun Sen, le PPC contrôlait plus de 80% du pays, et notamment Phnom Penh, par le biais de son armée, les Forces armées populaires cambodgiennes (FAPC). Le Vietnam avait laissé ses alliés du PPC au pouvoir après avoir mis fin à dix ans d'occupation du Cambodge en 1989. Le prince Norodom Ranariddh dirigeait le FUNCINPEC et l'Armée nationale du Kampuchea indépendant (ANKI, anciennement Armée nationale sihanoukiste). Le père du prince Ranariddh, le roi Sihanouk, avait été déposé lors d'un coup d'Etat organisé en 1970 par son propre Premier ministre et ses principaux responsables militaires. Le FNLPK et son aile militaire, les Forces armées nationales de libération du peuple khmer (FANLPK), trouvaient leurs origines dans le régime qui avait détrôné le roi Sihanouk avant d'être renversé à son tour par le PKD. Cette dernière faction, mieux connue sous le nom de «Khmers rouges», a terrorisé le Cambodge entre 1975 et 1978, date à laquelle elle a été renversée par les Vietnamiens. Officiellement, l'aile militaire du PKD

était connue sous le nom d'Armée nationale du Kampuchea démocratique.

Déployée peu après la signature des Accords de Paris, une mission d'observation militaire des Nations unies a été remplacée en mars 1992 par l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC), une importante opération de maintien de la paix chargée d'administrer le pays et de veiller à l'application des accords de paix. L'APRONUC s'est retirée peu après avoir supervisé les élections nationales de mai 1993, considérées en grande partie comme libres et équitables par la communauté internationale. Des conflits armés se sont néanmoins poursuivis dans certaines parties du pays pendant plusieurs années. Si les anticommunistes ANKI et FANLPK ont respecté les accords et les résultats des élections et commencé à intégrer leurs

Carte 5.1 **Cambodge**



forces au sein des Forces armées royales cambodgiennes (FARC) nouvellement formées, les Khmers rouges ont quant à eux poursuivi leur guérilla contre le gouvernement. Le conflit armé n'a touché à sa fin qu'en 1998, lorsque la dernière faction des Khmers rouges a rejoint le gouvernement.

Trois aspects du processus de stabilisation du Cambodge ont particulièrement affecté les efforts ultérieurs en matière de contrôle des armes légères et de gestion du secteur de la sécurité: la politique de coercition du Cambodge est petit à petit passée du conflit armé au système électoral, le PPC a renforcé son autorité sur le pays et le système de patronage sous-tendant les relations entre le gouvernement et l'armée s'est enraciné.

L'introduction d'élections comme méthode alternative et moins meurtrière de parvenir au pouvoir politique s'est avérée essentielle pour la stabilisation du pays, mais Hun Sen a également mis cette initiative à profit pour renforcer son pouvoir. Les élections cambodgiennes de 1993 ont abouti à une coalition gouvernementale dirigée par le FUNCINPEC et le PPC. Le FUNCINPEC a beau avoir remporté les élections (ou en d'autres termes, bénéficié du plus grand nombre de votes), le PPC n'en a pas moins conclu un arrangement de partage de pouvoir avec lui. Dans le cadre de cet accord, tous les postes gouvernementaux ont été répartis de façon égale entre les deux partis. Le PPC a toutefois gardé le contrôle de la majeure partie de la bureaucratie et de l'armée.

La coalition gouvernementale a pris fin en juillet 1997, à la suite d'affrontements armés entre les forces loyales au prince Ranariddh (FUNCINPEC) et celles d'Hun Sen (PPC) (Ledgerwood, n.d.a., p. 3). Hun Sen et le PPC se sont retrouvés en grande partie maîtres du pays après cette confrontation et le prince Ranariddh est parti en exil. Le conflit entre les partenaires de la coalition avait pris de l'ampleur sur plusieurs années et illustre la manière dont le PPC d'Hun Sen a parfaitement réussi à affaiblir ses opposants (même le FUNCINPEC, qui était pourtant son partenaire au sein de la coalition et son allié en apparence). Roberts considère le refus du PPC d'octroyer des postes clés aux partisans du prince Ranariddh comme l'un des éléments à l'origine des désaccords (Roberts, 2002, p. 527). Le parti royaliste FUNCINPEC s'est progressivement affaibli à mesure que des membres influents le quittaient pour rejoindre le PPC, attirés par des offres de positions lucratives. Le prince Ranariddh a par conséquent perdu son pouvoir et son autorité au sein de son propre parti, tandis que le PPC a étendu son contrôle à des ministères cruciaux. Pour tenter de rétablir sa position, le prince Ranariddh a essayé de négocier une alliance avec les Khmers rouges, déclarés hors-la-loi, contre le PPC. Ce plan a été déjoué par Hun Sen, qui est parvenu à diviser les Khmers rouges, tout en intégrant aux FARC ceux qui souhaitaient collaborer (Roberts, 2002, p. 530).

A partir de 1996, le PPC a encouragé les dirigeants des Khmers rouges à faire défection en leur promettant l'amnistie et des incitations matérielles. Les transfuges se sont vu octroyer des postes gouvernementaux ainsi qu'un contrôle sur des terres exemptées d'impôts (Faulder, 1999). Un point particulièrement important est celui des droits non officiels d'exploitation du bois accordés aux dirigeants transfuges des Khmers rouges, pour lesquels ils n'avaient pas à payer d'impôts et qu'ils pouvaient utiliser pour leur propre avantage financier (GW, 1998, p. 44). En fin de compte, tant l'opposition anticommuniste que les Khmers rouges ont été vaincus par l'intégration au système de tous les désireux de collaborer avec Hun Sen et le PPC, ainsi que par l'offre qui leur a été faite de récompenses intéressantes sous la forme d'une part officiellement autorisée de rentes économiques et de ressources naturelles.

Un autre élément clé du processus de stabilisation a été le rassemblement des quatre factions armées sous la bannière des FARC. Afin d'encourager la loyauté au sein de ces forces disparates, Hun Sen a mené une politique de dépenses militaires élevées et octroyé à des officiers de l'armée le contrôle sur les profits de l'exploitation du bois et d'autres activités économiques (Hendrickson, 2001, p. 72). Pendant le conflit, toutes les factions se sont lancées dans l'extraction de ressources naturelles, particulièrement le commerce du bois, pour financer leurs campagnes militaires (TED, 1996). A mesure que les combats ont commencé à se faire plus rares, de nombreux chefs militaires ont poursuivi ces activités pour leur profit personnel (GW, 1996, p. 2). Le gouvernement a autorisé cette situation afin d'assurer le soutien militaire, mais aussi parce que les politiciens de haut niveau profitent directement du commerce du bois (GW, 1997a; 1997b). De tels arrangements financiers manquent de transparence, mais des sources bien informées, notamment le Fonds

monétaire international (FMI), ont souligné l'existence d'un budget parallèle au budget gouvernemental officiel et financé en grande partie par les recettes de l'exploitation du bois (GW, 1997b, p. 14). Intitulé *Taking a Cut*, le dernier rapport rédigé par l'ONG Global Witness (GW) détaille le réseau complexe du bois dans toutes les opérations qui touchent à la fois aux intérêts politiques et commerciaux (GW, 2004). Les forces de sécurité demeurent par conséquent un important réseau d'influence pour le PPC au pouvoir (ICG, 2000, p. 20). Il s'est avéré difficile pour le Premier ministre et les donateurs internationaux d'introduire des politiques contraires aux intérêts de l'armée.

Le processus de stabilisation a permis de faire reculer un système reposant sur le patronage et le clientélisme, ce qui a eu pour conséquence une réduction progressive de la violence politique directe, même si des incidents violents ont continué à se produire tout au long des années 1990, surtout en période d'élection. Si le scrutin proprement dit s'est déroulé essentiellement dans le calme lors des premières élections en 1993, les observateurs internationaux ont enregistré des violences politiques généralisées contre les partisans de factions et l'électorat au sens plus large avant et après le jour du scrutin (UNDPKO, 2003; Ledgerwood, n.d.c.).

Vers le milieu des années 1990, les rassemblements politiques ont souvent été dispersés dans la violence. Au cours de l'incident le plus célèbre, le 30 mars 1997, au moins 15 personnes ont trouvé la mort et plus de cent autres ont été blessées lorsque des grenades ont été jetées dans une foule réunie pour apporter son soutien au politicien de l'opposition, Sam Rainsy (Ledgerwood, n.d.a., p. 3). En juillet 1997, des affrontements ont fait plusieurs morts et ont causé la destruction de plusieurs bâtiments (Ledgerwood, n.d.b.).

Le PPC a renforcé son autorité à la suite de ces événements. Les élections de 1998 se sont déroulées en grande partie dans le calme, bien que des candidats de l'opposition aient été victimes de tentatives d'intimidation et de violences ciblées. Heder estime qu'«après avoir expulsé le FUNCINPEC de l'Etat», Hun Sen «a été en mesure d'utiliser tous les moyens coercitifs et financiers à sa disposition pour orienter les résultats de ces élections en sa faveur» (Heder, 2003, p. 73). D'autres commentateurs ont décrit ce processus comme la création d'un «système de plus en plus monolithique» (Ledgerwood, n.d.a., p. 1) qui avait permis à Hun Sen de renforcer sa mainmise presque totale sur l'Etat et la machine électorale (Ashley, 1998).



Des transfuges des Khmers rouges posent derrière leurs armes lors d'une cérémonie d'intégration organisée à proximité de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge en juin 1998. Ce jour-là, plus d'un millier d'anciens rebelles ont rejoint les Forces armées royales cambodgiennes.

© Ou Neakiry/AP Photo

Il s'en est suivi une réduction significative des violences politiques, surtout celles dirigées contre l'électorat dans son ensemble. Les organisations de défense des droits de l'homme ont constaté une tendance générale à l'adoption de méthodes non violentes pour influencer l'électorat, particulièrement par le biais de l'achat de vote (HRW, 2002, p. 5; 2003a, p. 8,10). La politique demeure toutefois une entreprise risquée pour ceux qui se présentent aux élections. Si leur nombre total a diminué, les assassinats de candidats de l'opposition se sont néanmoins poursuivis au cours des élections de 2002 et 2003. Entre 2001 et 2002, 15 membres du FUNCINPEC et du Parti de Sam Rainsy ont été tués (HRW, 2002, p. 16). Dans la course à l'élection nationale de 2003, plusieurs personnalités emblématiques ont été tuées et six autres assassinats politiques ont été enregistrés (HRW, 2003b, p. 5). Il est difficile d'évaluer l'ampleur du problème à l'échelle nationale.

Il existe néanmoins des cas bien documentés d'assassinats dans des régions bien précises, telles que Tbong Khmum dans la province de Kompong Cham. Ils ont souvent été perpétrés au domicile de la victime ou encore après son arrestation par des officiers de police ou peut-être par de faux policiers. Les victimes ont généralement été abattues d'une balle de pistolet tirée à bout portant dans la tête. Il est également arrivé que les auteurs soient armés de fusils d'assaut AK-47 (HRW, 2002). La persistance des violences politiques au Cambodge et l'immunité dont bénéficient leurs auteurs indiquent des problèmes de gouvernance plus étendus au sein du pays.

La capacité de Hun Sen de déjouer les plans de ses rivaux en les accueillant au sein de son système se poursuit toujours à l'heure actuelle. Après les élections communales de 2003, deux partis de l'opposition, le FUNCINPEC et le Parti de Sam Rainsy, ont formé l'Alliance des démocrates pour contrer le pouvoir du PPC. En juin 2004, Hun Sen a toutefois annoncé que le FUNCINPEC venait à nouveau de conclure un accord de partage du pouvoir avec le PPC. Sam Rainsy a fui le pays et a été condamné *in absentia* en décembre 2005 à 18 mois de prison pour diffamation contre Hun Sen. Sam Rainsy est néanmoins retourné au Cambodge en février 2006, annonçant la fin de sa querelle personnelle avec Hun Sen. Quant au ministère de l'Intérieur, il lui a offert les services de 12 gardes du corps pour sa protection personnelle (*Economist*, 2006).

Après cette présentation du contexte historique et politique, les sections suivantes de ce chapitre analysent la façon dont le problème de prolifération des armes légères a été abordé au Cambodge, ainsi que les questions toujours en suspens liées à la bonne ou mauvaise utilisation des armes légères.

La politique demeure une entreprise risquée pour ceux qui se présentent aux élections.

RÉSOLUTION DU PROBLÈME DE PROLIFÉRATION DES ARMES LÉGÈRES AU CAMBODGE

Mesures de contrôle et de réduction des armes légères

Le gouvernement cambodgien a fait du contrôle de la prolifération des armes l'une de ses premières priorités après les élections de 1998. Après les élections, un sous-décret a restreint la propriété et l'utilisation des armes. Le ministère de l'Intérieur a également lancé des initiatives de collecte d'armes à l'échelle nationale. En 1999, le Premier ministre Hun Sen a entamé un programme de destruction publique d'armes. Au cours de la même année, le gouvernement cambodgien a cherché à obtenir auprès de l'Union européenne (UE) un soutien pour ses mesures de contrôle des armes légères et en avril 2000, l'Union européenne a lancé son programme ASAC (Wille, 2005).

Le programme EU ASAC a été défini comme une agence avec pour mandat unique le soutien des processus de contrôle des armes légères et de petit calibre au Cambodge. Il s'agit de l'une des premières actions communes établies sous l'égide de la Politique étrangère et de sécurité commune européenne, destinée à fournir un cadre de soutien coordonné par les Etats membres intéressés, ainsi que par la Commission européenne (Wille, 2005). A l'origine, le Canada et le Japon avaient également opté pour une canalisation de leurs financements par le biais du programme EU ASAC. En 2003, le Japon a toutefois établi un programme parallèle, la JSAC, qui comprenait des activités similaires à celles du EU ASAC, mais opérait dans des provinces différentes et se focalisait sur la police plutôt que sur les FARC (JSAC, 2006).



Un policier se tient devant une pile de près de 7.000 armes à feu dans la province de Kampong Cham au nord de Phnom Penh en juillet 2001. Les autorités cambodgiennes ont détruit les armes dans un brasier, dans le contexte des efforts actuels visant à débarrasser le pays des armes illégales.
© Chor Sokunthea/Reuters

L'approche du programme EU ASAC a consisté à soutenir étroitement les efforts du gouvernement cambodgien visant à ramener les armes de la guerre civile sous le contrôle gouvernemental. Il a été convenu que le gouvernement et l'EU ASAC adopteraient des rôles séparés, mais complémentaires. Si les autorités cambodgiennes ont conservé la responsabilité juridique de collecte des armes, le programme EU ASAC a quant à lui encouragé la sensibilisation du public et financé des projets de développement. L'une des principales activités du programme est le financement de projets locaux (en particulier le creusement de puits) dans les communautés où un nombre suffisant d'armes a été collecté. Le programme EU ASAC propose également une assistance financière et technique pour la destruction des armes militaires excédentaires, ainsi que des armes collectées et confisquées. En 2003, une disposition sur les caches d'armes a été ajoutée au programme EU ASAC, qui contenait également des points liés à la gestion du secteur de la sécurité, que nous aborderons plus loin (EU ASAC, 2006).

Le programme EU ASAC a apporté un soutien essentiel à une initiative gouvernementale (garantissant la propriété locale), tout en permettant la participation de la société civile (notamment le WGWR) et en garantissant une coordination globale entre les donateurs. Une contribution particulièrement importante du projet a été son soutien à des initiatives de sensibilisation aux politiques officielles et aux amendements juridiques, qui a permis de disséminer des informations sur les politiques gouvernementales dans le Cambodge rural (de Beer, 2005a).

Estimation des diminutions en matière de prolifération des armes légères

Pour pouvoir évaluer l'impact des programmes de contrôle des armes légères au Cambodge, il est important d'estimer le nombre d'armes à feu en circulation échappant au contrôle gouvernemental aussi bien avant qu'après la mise en place de ces programmes. Il s'agit là d'un élément difficile à quantifier car les estimations dont nous disposons en la matière sont extrêmement peu fiables. A titre d'exemple, le chiffre accepté en 1998 était de plus de 500 000 armes à feu alors que d'autres sources suggèrent que ce nombre peut avoir atteint les 900 000 armes (Fawthrop, 2001). Ces estimations sont toutefois désormais considérées avec scepticisme (Tieng, Long et Hicks, 2004, p. 11-12)¹.

Afin d'évaluer l'incidence des programmes récents de collecte et de destruction d'armes, le Small Arms Survey a étudié les éléments disponibles à la mi-2005 sur le nombre d'armes à feu, aussi bien sous contrôle gouvernemental qu'en circulation illégale. Ces estimations sont comparées avec des nombres

dérivés d'analyses historiques du nombre de soldats déployés et d'armes à la disposition de chacune des quatre factions ainsi qu'avec des documents détaillant ce qui est arrivé à ces armes à la suite des Accords de Paris. Les principales hypothèses émises et les informations obtenues en partant de ces estimations – discutées en détail dans Wille (2006a) – peuvent être résumées comme suit:

- On présume qu'une grande majorité des armes actuellement détenues au Cambodge provient des arsenaux des quatre factions. Rien ne laisse à penser que le pays a connu des importations ou exportations d'armes à grande échelle depuis 1991. Nous partons également du principe que le nombre d'armes à feu civiles destinées à la chasse et aux activités sportives était négligeable à la fin du régime des Khmers rouges.
- En ce qui concerne les petites factions anticomunistes des FANLPK et de l'ANKI, nous partons d'un nombre de deux armes à feu par soldat. Dans la mesure où il a été prouvé que les Khmers rouges étaient mieux armés, un nombre de 2,5 armes à feu par soldat est avancé pour ce groupe. Pour ce qui est de l'armée gouvernementale, nous partons également d'un nombre de 2,5 armes à feu par soldat. En ce qui concerne les forces de milice et les unités provinciales du gouvernement, le nombre est évalué à deux armes à feu par soldat. On estime que le stock d'armes total des factions a comporté entre 319.500 et 462.500 armes à feu, ce qui concorde avec le chiffre de 350.000 fourni par les factions aux Nations unies en 1991 (UNDPKO, 2003, p. 4).
- Une fois conclus les Accords de Paris, les FAPC, les FANLPK et l'ANKI ont uni leurs forces pour constituer les Forces armées royales cambodgiennes. On estime que 70% de leurs armes sont passées dans les stocks gouvernementaux détenus par les FARC et la police et que 30% sont tombées dans le privé ou ont été stockées dans des caches d'armes.
- Entre 1993 et 1996, environ un quart des Khmers rouges a rejoint le gouvernement. Là encore, on estime que 70% de leurs armes sont passées sous contrôle gouvernemental. Après la fin de l'insurrection des Khmers rouges, les combattants et les armes qui restaient n'ont jamais été véritablement intégrés aux forces de sécurité gouvernementales. Bon nombre de leurs armes sont passées dans le privé ou ont été stockées dans des caches d'armes et les autres sont restées aux mains des forces de sécurité au sein des enclaves des Khmers rouges (notamment Pailin et Anlong Veng).
- Des rapports gouvernementaux indiquent que quelque 120.000 armes ont été collectées depuis 1998, issues de la propriété privée et de caches d'armes (Ratha, Long et Vijghen, 2003, p. viii). Le programme JSAC fait quant à lui mention d'une collecte de 11.662 armes (JSAC, 2006). Ces armes se sont ajoutées aux stocks gouvernementaux. Avec le soutien du programme EU ASAC, le gouvernement a détruit un total de 180.000 armes excédentaires qui se trouvaient dans ses stocks (issues aussi bien de collectes que de stocks militaires) (EU ASAC, 2005b).

La figure 5.1 présente les nombres et flux d'armes pertinents. Ceux-ci sont abordés de façon plus détaillée dans Wille (2006a). Les estimations sont présentées sous la forme de fourchettes en raison des incertitudes impliquées. On estime qu'à l'heure actuelle, les stocks gouvernementaux comprennent entre 107.000 et 188.000 armes et qu'entre 22.000 et 85.000 armes continuent à échapper au contrôle gouvernemental.

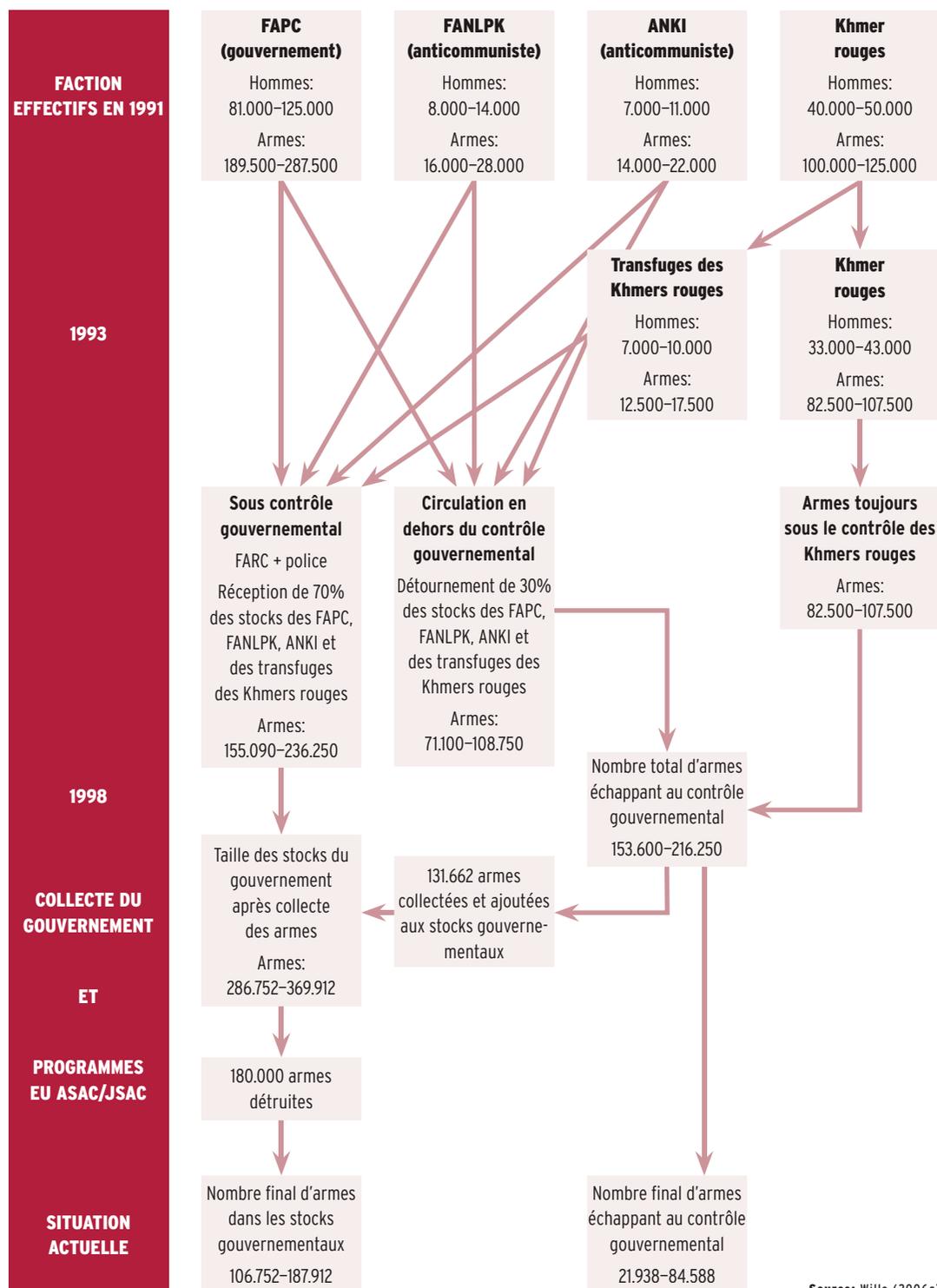
Cette analyse indique que les efforts du gouvernement et de donateurs en faveur de la collecte et de la destruction d'armes ont eu un impact essentiel. Avant cette collecte, on estimait entre 154.000 et 216.000 le nombre d'armes à feu en circulation échappant à tout contrôle gouvernemental. Les programmes de collecte d'armes ont permis d'en retirer 131.000 de la circulation. Ces estimations s'accompagnent d'incertitudes importantes, mais on peut raisonnablement penser que la collecte d'armes a permis de supprimer une proportion non négligeable, voire une vaste majorité, des armes en circulation qui échappaient au contrôle gouvernemental.

Indicateurs sur les armes légères utilisées de nos jours au Cambodge

Toutes les preuves disponibles indiquent une réduction considérable au niveau de la disponibilité d'armes à feu au Cambodge. Comment ce développement a-t-il affecté les niveaux de criminalité, de violence et d'utilisation d'armes à feu? La documentation en matière de santé publique et de criminologie suggère que la proportion d'actes violents impliquant des armes à feu devrait diminuer si les contrôles en matière

Une proportion substantielle d'armes légères qui échappaient à tout contrôle a été collectée et détruite.

Figure 5.1 Nombre estimé d'armes à feu sous le contrôle du gouvernement cambodgien et celles qui lui échappent



d'armes à feu sont renforcés ou que de grandes quantités d'armes sont retirées de la circulation². Globalement, la criminalité et la violence peuvent très bien se maintenir, voire augmenter, en raison d'autres facteurs, mais en règle générale, elles n'impliqueront pas d'armes légères dans une même mesure qu'avant ces interventions. Cette section examine l'impact des efforts de réduction des armes au Cambodge sur la proportion d'homicides, d'incidents violents et de vols impliquant des armes légères. Elle étudie en outre la façon dont ces effets sont liés aux niveaux généraux de violence.

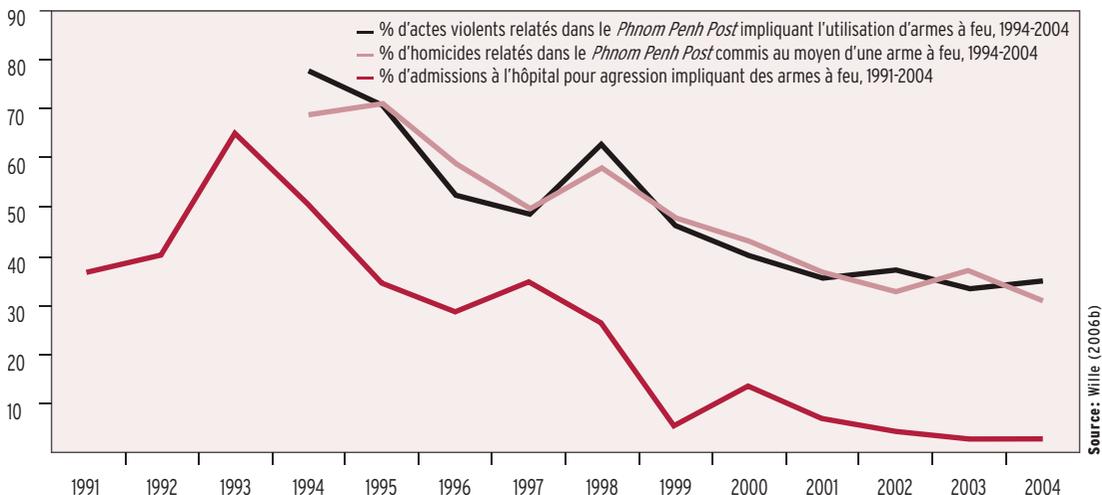
Il est difficile de dériver des indicateurs de la violence impliquant des armes à feu au Cambodge en raison du manque de statistiques gouvernementales. Si les statistiques criminelles officielles enregistrent bien les homicides, il est fort probable que ceux-ci fassent l'objet d'une importante sous-déclaration (Broadhurst, 2002) et ces statistiques n'indiquent de toute façon pas l'arme du crime. Il s'est donc avéré nécessaire de combiner des informations parues dans la presse sur la proportion d'armes à feu utilisées dans des agressions et des homicides avec des données sur les causes d'admission à l'hôpital et les statistiques officielles en matière d'homicides. Le Small Arms Survey a mené à bien des recherches poussées pour obtenir ces données. Au total, 3.699 incidents rapportés dans le *Phnom Penh Post* entre 1994 et 2004 ont été classés selon que l'homicide ou l'incident violent a été perpétré à l'aide d'une arme à feu ou d'un autre instrument (Flärd, 2005). Un chercheur du Small Arms Survey a rassemblé les données d'admission dans neuf hôpitaux provinciaux pour la période comprise entre 1991 et 2004, qui comprenaient notamment des catégories de blessures par balle et d'autres cas d'agression (Son, 2005).

Ces deux sources indiquent une réduction spectaculaire au niveau de l'utilisation d'armes à feu. Parmi tous les incidents violents relatés par le *Phnom Penh Post*, l'utilisation d'armes à feu est passée de 80% en 1994 à 30% en 2004. Les conclusions sont similaires lorsque l'analyse porte uniquement sur les homicides plutôt que sur tous les incidents violents relatés. En 1994, 69% des homicides relatés ont été commis au moyen d'une arme à feu. En 2004, ce chiffre était tombé à 30%. Les données des admissions à l'hôpital montrent une tendance similaire. En 1993, 65% des victimes d'agression admises à l'hôpital souffraient de blessures par balle. En 2004, ce chiffre était tombé à 2,6% seulement (Wille, 2006b)³.

Les statistiques criminelles officielles confirment les conclusions de cette analyse (Cambodge, 2003). Les données liées aux homicides indiquent une tendance à la baisse depuis 1998. Wille (2006b) aborde plus en détail les interprétations et les tendances qui se dégagent de ces données.

Les statistiques criminelles officielles répertorient également les incidents de vols à main armée et d'autres types de vols n'impliquant pas l'utilisation d'armes à feu. Là encore, il existe des preuves de

Figure 5.2 **Taux d'utilisation d'armes à feu dans les homicides, les actes de violence et les causes d'admission à l'hôpital (%), 1991-2004**

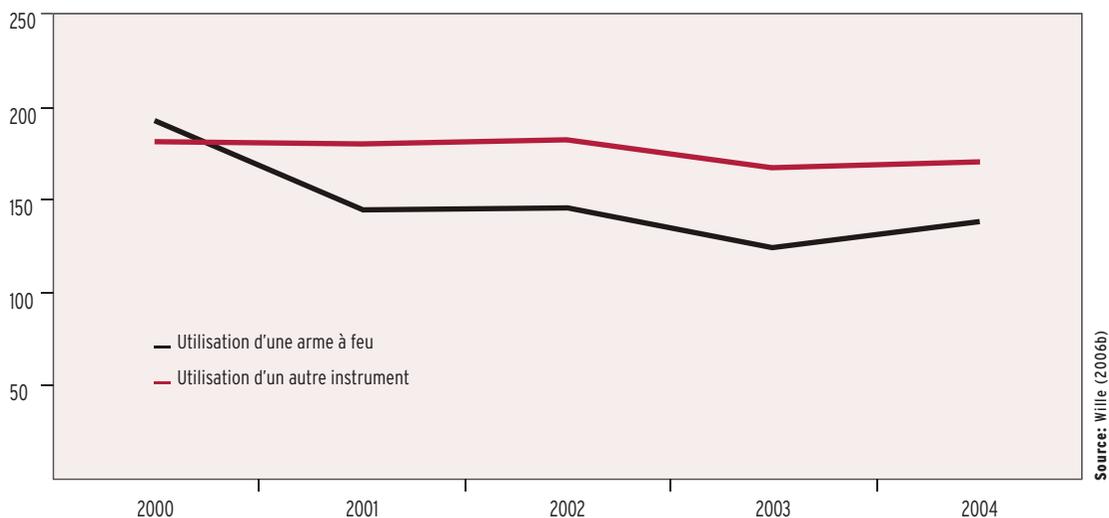


Source: Wille (2006b)

l'évolution de l'un vers l'autre. La diminution au niveau de l'utilisation d'armes à feu semble moins spectaculaire pour le vol que pour les actes de violence (comme l'indiquent les communiqués de presse et les données d'admission à l'hôpital dont il est question plus haut). Proportionnellement à toutes les infractions relatives, les vols à main armée n'ont diminué que de 8% entre 1996 et 2004. Des éléments indiquent également une augmentation du nombre de vols à main armée entre 2003 et 2004, mais il reste à déterminer s'il s'agit là d'une véritable tendance.

Figure 5.3 **Nombre total d'actes de violence relatés dans le Phnom Penh Post par instrument utilisé, 2000-2004**

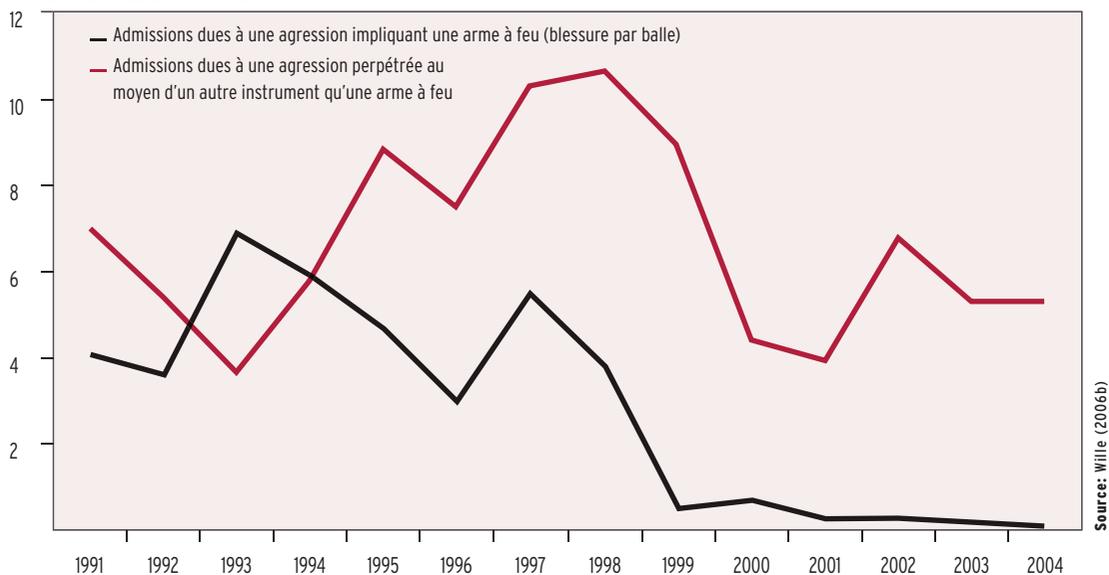
NOMBRE D'INCIDENTS PAR AN



Source: Wille (2006b)

Figure 5.4 **Admissions à l'hôpital pour des agressions impliquant des armes à feu et d'autres instruments, 1991-2004**

POURCENTAGE TOTAL D'ADMISSIONS PAR AN



Source: Wille (2006b)

Figure 5.5 Déclin du nombre d'homicides par 100.000 habitants, 1998-2003

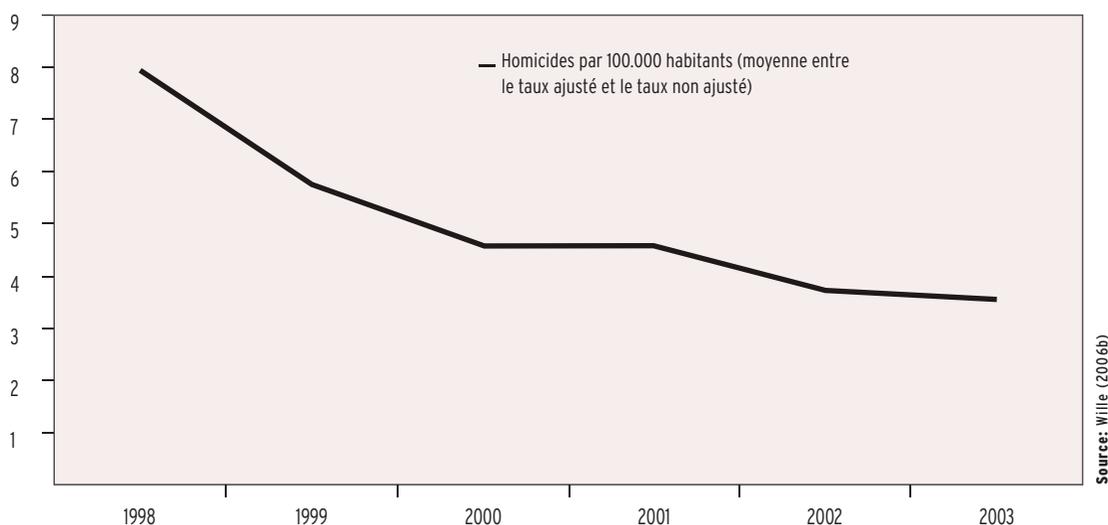
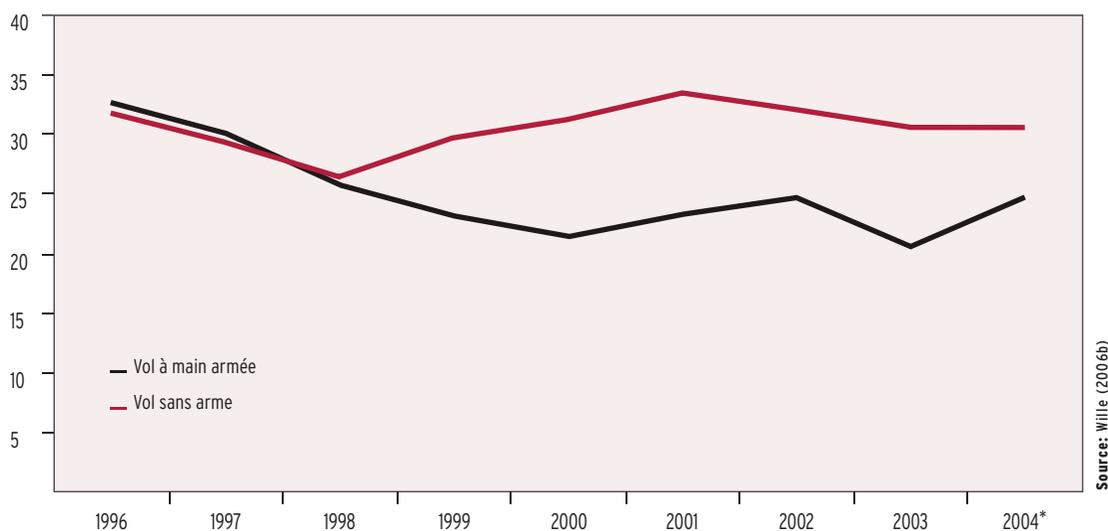


Figure 5.6 Proportion de vols avec et sans armes à feu sur toutes les infractions relatives officiellement, 1996-2004



* Neuf premiers mois

Des sondages récents indiquent également que les vols à main armée sont toujours répandus. Des données rassemblées lors d'un sondage organisé par le WGWR en 2004 ont permis de constater que les incidents impliquant une arme à feu les plus fréquemment décrits sont les vols à main armée. Les trois quarts des foyers interrogés ont été en mesure de décrire en détail un incident impliquant une arme à feu qui s'était produit au cours des trois dernières années (Tieng, Long et Hicks, 2004, p. 28). Les armes à feu demeurent un instrument populaire pour faciliter le vol, même si elles sont plus fréquemment utilisées pour intimider, menacer et contraindre plutôt que pour blesser ou tuer. L'enquête a révélé qu'une écrasante majorité des victimes de vols à main armée n'ont souffert d'aucune blessure physique (Tieng, Long et Hicks, 2004, p. 27)⁴.

Prises ensemble, ces sources de données indiquent clairement un déclin en matière d'utilisation d'armes à feu au sein de la population générale. Les armes à feu sont bien moins souvent impliquées dans des blessures et des décès qu'il y a dix ans. Les criminels, d'autre part, utilisent toujours fréquemment des armes lors de vols. Ces données tendent à appuyer les estimations présentées ci-dessus d'une chute significative de la proportion d'armes légères en circulation échappant au contrôle gouvernemental. Elles correspondent plus particulièrement à la chute de la force rebelle des Khmers rouges ainsi qu'à la volonté globale du gouvernement cambodgien, du WGWR et des programmes EU ASAC et JSAC de s'attaquer à la prolifération incontrôlée des armes à feu après 1998.

UTILISATION D'ARMES À FEU AU SEIN DES FORCES DE SÉCURITÉ ET DES AUTORITÉS CAMBODGIENNES

La possession d'armes à feu par des civils est généralement interdite et depuis la collecte de la plupart des armes non autorisées, la possession d'armes à feu est désormais essentiellement réservée aux organismes officiels, particulièrement les forces armées, la police et les fonctionnaires gouvernementaux de haut rang. Cette section aborde les preuves de l'utilisation et de l'abus des armes à feu par ces groupes. Il convient de préciser d'emblée que les cas d'usage abusif d'armes officielles ne font pas l'objet d'une documentation systématique et qu'ils sont donc extrêmement difficiles à étudier. Néanmoins, un nombre croissant de preuves importantes soulève de sérieuses inquiétudes à ce sujet. Les organisations de la société civile se sont activement appliquées pour documenter ces abus de pouvoir, qui ont bien souvent impliqué des armes à feu (Adhoc, Licadho et HRW, 1999). Les rapports faits aux Nations unies par le Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits de l'homme au Cambodge ont également attiré l'attention sur de sérieuses violations des droits de l'homme perpétrées par des membres de l'armée, de la police, de la gendarmerie et d'autres forces armées (Leuprecht, 2004, p. 2).

C'est une enquête menée à bien par le WGWR qui a fourni des preuves générales de l'utilisation d'armes à feu par des responsables publics (Ratha, Long et Vijghen, 2003). Les policiers, les militaires et les soldats arrivent en premier dans la liste des personnes les «plus susceptibles d'utiliser une arme à feu pour obtenir ce qu'ils veulent». Les fonctionnaires gouvernementaux sont également cités comme utilisateurs fréquents d'armes à feu (Ratha, Long et Vijghen, 2003, p. 29). L'enquête a révélé que ces groupes utilisaient des armes à feu de différentes façons: certaines étaient légitimes, mais d'autres relevaient clairement de l'abus de pouvoir. Toujours d'après cette enquête, des fonctionnaires gouvernementaux, des policiers, des soldats, des militaires ou encore des agents de sécurité étaient impliqués dans 16 à

Encadré 5.1 Législation cambodgienne sur la gestion des armes, explosifs et munitions

En 1999, le sous-décret 38 a classé toutes les armes comme propriété gouvernementale. Le décret présentait toutefois des lacunes et n'a pas été approuvé par le parlement. En 2000, le programme EU ASAC a engagé un conseiller juridique international pour travailler avec les ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale à l'élaboration d'un nouveau projet de loi. Ce dernier a intégré la plupart des éléments du sous-décret 38, a été complété en 2001 pour être ensuite transmis aux groupes de la société civile pour faire l'objet de tables rondes et de séminaires nationaux. Finalisée en juin 2005, cette nouvelle loi sur la gestion des armes, des explosifs et des munitions (Cambodge, 2005) impose des restrictions sévères sur la possession d'armes à feu par des civils. De façon significative, elle impose de lourdes peines pour toutes les infractions liées aux armes à feu, notamment la possession, le port, la vente, l'achat, le prêt, la location, la production ou encore la réparation d'armes sans autorisation. Cette loi aborde également la question des responsabilités et devoirs des policiers, militaires et autres fonctionnaires gouvernementaux, prônant des punitions exemplaires en cas d'utilisation abusive d'armes gouvernementales enregistrées. Dans le cadre de cette nouvelle loi, les ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale autorisent et surveillent l'utilisation, le stockage et le transport des armes. Toutes les armes doivent être enregistrées auprès du gouvernement. La loi prévoit également une période d'amnistie de trois mois durant laquelle les armes détenues illégalement peuvent être remises aux autorités sans avoir à craindre de sanctions. En janvier 2006, il restait encore au gouvernement cambodgien à présenter un plan de mise en œuvre pour cette loi. Il est également nécessaire de contribuer à sa diffusion et de l'expliquer au grand public, aux organisations de la société civile, aux policiers et aux militaires. A plus long terme, un défi essentiel sera l'application efficace, cohérente et impartiale de cette loi.

Source: Eileen Kilgour, WGWR

Tableau 5.1 Personnes «les plus susceptibles d'utiliser une arme à feu pour atteindre leur but» au Cambodge, 2002

	%
Policiers, militaires et soldats	29
Voleurs et criminels	22
Responsables gouvernementaux	14
Agents de sécurité	6
Hommes riches et influents	6
Autres (notamment civils et membres de partis politiques)	11
Non spécifié	12

Source : Ratha, Long et Vijghen (2003, p. 29)

39% des incidents relatés au cours desquels une arme à feu avait été exhibée afin d'extorquer de l'argent (Ratha, Long et Vijghen, 2003, p. 33).

Des préoccupations liées à l'utilisation et à l'abus d'armes à feu par les forces de sécurité ont mis à jour deux types de problèmes. Tout d'abord, il existe des inquiétudes quant au manque d'efficacité des forces de sécurité lorsqu'il s'agit de faire respecter la loi ou de lutter contre la criminalité. Des préoccupations existent aussi quant aux abus de pouvoir des forces de sécurité, ainsi qu'à leur capacité à bafouer la loi en toute impunité.

Cette section illustre ces questions au moyen de deux exemples, qui couvrent ensemble certains problèmes parmi les plus graves de gouvernance et de sécurité au Cambodge: (i) l'utilisation autorisée ou abusive d'armes à feu par les forces de police et (ii) la coercition au sein du secteur de l'exploitation du bois.

Les forces de police

Divers instruments internationaux définissent les pratiques en matière d'utilisation d'armes à feu par des policiers. Les deux plus importantes sont le *Code de conduite des Nations unies pour les responsables de l'application des lois* (Assemblée générale des Nations unies, 1979) et les *Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois* (*Principes de base des Nations unies*), adoptés en septembre 1990 (Nations unies, 1990; cf. Annuaire sur les armes légères 2004, ch. 7).

Ces instruments ont beau n'être nullement contraignants au plan juridique, ils établissent néanmoins une série de normes internationales qui sont largement acceptées. Ils soumettent en particulier l'utilisation d'armes à feu par des officiers de police aux principes de *nécessité* et de *proportionnalité*. Ils abordent également le problème de la corruption. Une évaluation complète de l'ampleur de l'adhésion à ces principes au Cambodge n'a jamais été tentée et dépasse la portée de ce chapitre. Des rapports de journaux et d'organisations de la société civile telles que le WGWR et des rapports du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies font toutefois clairement état d'un certain nombre de problèmes.

L'examen des rapports sur des incidents criminels relatés dans le *Phnom Penh Post* suggère que les officiers de police ont du mal à adopter des tactiques efficaces lorsqu'il s'agit de faire face à des situations de vol à main armée sans tirs superflus. De nombreux rapports décrivent l'intervention d'officiers sur une scène de crime sous la forme d'une fusillade du criminel suspecté. Une telle conduite compromet sérieusement la propre sécurité des officiers de police, s'est déjà soldée par la mort de passants innocents et en fin de compte prend le pas sur le système judiciaire (Flärd, 2005). Elle enfreint également les principes 4 et 5 des *Principes de base des Nations unies*, qui stipulent que les armes à feu ne doivent être utilisées qu'en dernier recours et de façon proportionnelle à la gravité de l'infraction (Nations unies, 1990).

Il semblerait que les tactiques policières aient connu quelques améliorations au fil des ans. L'analyse des décès relatés dans le *Phnom Penh Post* indique qu'en 1997, 12,6% de l'ensemble des décès par arme à feu rapportés dans le journal faisaient référence à des circonstances où la police avait abattu un suspect. En 2002, de tels rapports ne constituaient que 3,7% des cas de décès par arme à feu. Ces événements sont toutefois loin d'être rares ou inhabituels (Flärd, 2005).

Non seulement une force de police efficace gèrera les armes à feu conformément aux normes internationales mais elle fournira en outre une protection réelle et humaine contre la criminalité, la violence et les troubles civils (Marenin, 2005, p. 1). L'absence d'un maintien de l'ordre efficace a freiné les efforts visant à résoudre la problématique de la criminalité des armes à feu au Cambodge. Des sondages réalisés par le WGWR auprès de victimes de la criminalité font état de taux d'arrestation extrêmement bas à la suite d'incidents criminels impliquant des armes à feu: 11% dans le sondage de 2002 et 20% dans celui de 2003 (Ratha, Long et Vijghen, 2003, p. 36; Tieng, Long et Hicks, 2004, p. 44, respectivement).

Des sondages récents confirment que la population a l'impression que les personnalités influentes peuvent agir en toute impunité.

Plusieurs raisons expliquent le manque d'efficacité de la police dans sa manière d'aborder la criminalité et plus particulièrement celle liée aux armes à feu. L'absence d'un entraînement adéquat, les contraintes en matière de ressources, le faible niveau de salaire, le manque d'équipement et la faiblesse des capacités d'investigation et médico-légales sont autant de facteurs qui entravent manifestement la capacité de la police à s'attaquer efficacement à la criminalité. De surcroît, les normes et les valeurs essentielles qui président au comportement des policiers jouent également un rôle majeur. Dans le contexte cambodgien, les relations informelles prennent bien souvent le pas sur les règles formelles, et représentent la majeure partie des motivations qui régissent le comportement individuel. Les anthropologues et les sociologues ont indiqué l'importance des relations entre patrons et clients au Cambodge. Ledgerwood, par exemple, note que le peuple khmer a tendance à «organiser ses interactions quotidiennes avec autrui en s'attachant à une personne plus haut placée dans la hiérarchie sociale» (Ledgerwood, n.d.d., p. 5). Ces réseaux complexes de relations et d'obligations sociales procurent à des individus puissants une base de soutien et offrent un moyen d'ascension sociale et d'enrichissement personnel à leurs partisans.

Le comportement des policiers cambodgiens est nettement affecté par ce type de relations sociales. Des enquêtes menées par des organisations de défense des droits de l'homme sur les homicides liés aux forces de sécurité sur une période de 22 mois en 1997 et 1998 ont permis de découvrir qu'aucun des 209 auteurs présumés n'a été traduit en justice (Adhoc, Licadho et HRW, 1999, p. 37-38). Le rapport en conclut qu'aussi bien les tribunaux que la police sont sujets aux interventions, aux pressions et aux directives émises par des personnalités politiques de haut rang ou d'autres personnalités influentes protégeant leurs subordonnés (Adhoc, Licadho et HRW, 1999, p. 3).

Des enquêtes publiques récentes confirment également qu'il existe une idée généralement répandue selon laquelle les personnalités influentes peuvent agir en toute impunité (Ratha, Long et Vijghen, 2003, p. 36). Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Cambodge souligne un «problème continu en matière d'impunité» où des «individus et des groupes qui se sont rendus coupables de sérieuses violations des droits de l'homme, en particulier des membres de l'armée, de la police, de la gendarmerie et d'autres forces armées, n'ont été ni arrêtés ni poursuivis» (Leuprecht, 2004, p. 2).

Les règles formelles régissant le comportement de la police ne sont guère respectées. La corruption est répandue au sein de la police et les policiers vendent souvent leurs services, notamment la menace de l'utilisation de la force officielle, sur le marché privé (Hendrickson, 2001, p. 74). D'après le WGWR, les officiers de police exigent parfois un paiement de la part des victimes avant d'enquêter sur une affaire (Tieng, Long et Hicks, 2004, p. 45). Il arrive également que le travail de la police empiète sur des affaires privées, parfois à grande échelle. A titre d'exemple, le ministère de l'Intérieur est copropriétaire de l'entreprise privée MPA Security Services. La moitié du personnel provient du ministère de l'Intérieur et il s'agit pour la plupart de policiers en exercice (Hendrickson, 2001, p. 74).

Un autre aspect du comportement de la police au Cambodge est le mélange des forces de l'ordre et des fonctions judiciaires. Les officiers de police rempliraient en effet des fonctions quasi-judiciaires en offrant des services de médiation à la fois aux victimes et aux auteurs des faits (Tieng, Long et Hicks, 2004, p. 45). Certains observateurs avancent que jusqu'à un quart des affaires criminelles sont arbitrées directement par la police et ne sont jamais renvoyées devant un tribunal (Ratha, Long et Vijghen, 2003, p. 36).

Tous ces exemples soulèvent autant de questions sérieuses à propos du rôle des forces de police, à la fois dans leur façon d'utiliser des armes à feu et dans leur aptitude à aborder la problématique de la criminalité liée aux armes à feu. À bien des égards, la police est devenue une partie du problème des armes à feu au Cambodge plutôt que la solution. La transformation de leur rôle nécessitera de sérieux efforts en matière de formation et de réformes institutionnelles, notamment du système judiciaire – autant de questions passées en revue dans le point ci-après portant sur la réforme du secteur de la sécurité.

Coercition au sein du secteur de l'exploitation du bois

Des concessions sont octroyées depuis le début des années 1990 pour l'exploitation de plantations, de zones de pêche et d'exploitations forestières. En 2005, le *Phnom Penh Post* a annoncé que 14% du territoire total du Cambodge était administré sous concession (Hamilton, 2005), ce qui suggère un déclin par rapport aux 35% du territoire cambodgien octroyés en concessions en 1995 (GW, 2002, p. 3). D'après l'ONG Global Witness, les forces armées (en d'autres termes les FARC) sont en réalité le plus important détenteur de concessions terriennes au Cambodge. Au début des années 1990, l'armée s'est vu octroyer plus de 700.000 hectares de terres, baptisées Zone de développement militaire, dans le cadre des dividendes de la paix (GW, 2004, p. 26)⁵. Officiellement, toutes les activités de concession pour l'exploitation du bois ont été suspendues en décembre 2002, mais il existe des éléments qui indiquent que l'exploitation illégale du bois se poursuit (Banque mondiale, 2004, p. 2; UNCOHCHR, 2004; EIC, 2004, ch. 9.2).

Global Witness a documenté dans une série de rapports l'ampleur du phénomène d'exploitation du bois et les processus impliqués. Des sociétés privées se chargent de la majeure partie de l'exploitation tandis que l'armée fournit des services de sécurité en échange d'une partie des revenus. Bon nombre d'agents de sécurité sont en réalité des soldats détachés ou «inactifs», qui demeurent rattachés aux FARC (UNCOHCHR, 2004, p. 28). Des rapports indiquent également que des soldats armés des FARC ont été envoyés pour protéger la propriété d'une entreprise (UNCOHCHR, 2004, p. 29).

Les armes à feu sont utilisées pour protéger les concessions d'exploitation du bois et pour prélever des «impôts» officieux auprès des sociétés d'exploitation du bois et des populations locales. Au sein des FARC, de la police et du système d'administration forestière, des officiers subalternes collecteraient des paiements auprès des commerçants de bois à chaque étape du processus d'extraction du bois. Ce système est facilité par le fait que la plupart des opérations d'exploitation du bois contreviennent à la législation forestière (GW, 2004, p. 19)⁶. Les paiements fournissent une protection contre l'application de la loi et remontent la chaîne de commande jusqu'aux officiers supérieurs dans la capitale (GW, 2004, p. 19). Les professionnels du secteur de l'exploitation du bois ne perçoivent pas l'extorsion par l'armée ou d'autres groupes comme une menace pour leurs activités, car il s'agit d'un commerce très profitable en dépit des lourds «impôts» qui lui sont imposés (GW, 2004, p. 20).

Le secteur de l'exploitation du bois – et d'autres concessions liées à l'utilisation de terres agricoles et aux droits de pêche – est à l'origine de conflits avec les populations rurales locales. Dans bien des cas, les activités commerciales menacent directement les sources de revenu traditionnelles. Plusieurs cas de saisies de terres et de déplacements forcés de populations locales ont été documentés. Dans de tels cas, des armes à feu sont généralement utilisées à des fins d'intimidation et de coercition (UNCOHCHR, 2004, p. 26, 28, 29). Il est arrivé que des gardes chargés de la protection de concessions forestières s'emparent des terres des habitants pour leur propre usage (Ratha, Long et Vijghen, 2003, p. 43-44). De telles pratiques, soutenues par le pouvoir de coercition d'armes officielles, sapent la sécurité humaine au Cambodge et soulignent l'urgence d'une réforme du secteur de la sécurité.

Des armes à feu sont utilisées pour soutirer des «impôts» aux entreprises commerciales d'exploitation du bois ainsi qu'aux populations locales.

L'AGENDA DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ AU CAMBODGE

La réforme du secteur de la sécurité est un vaste concept qui couvre la réforme de l'intégralité du système de sécurité, notamment les forces de sécurité de l'Etat (armée, police), les organismes civils qui gèrent l'appareil de sécurité et les fournisseurs de solutions de sécurité non officielles. L'agenda de la politique de réforme du secteur de la sécurité couvre trois aspects étroitement liés: le cadre institutionnel de l'apport de la sécurité, la gouvernance des institutions de sécurité et la responsabilité des forces de sécurité (OCDE, 2005).

Les lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du Comité d'aide au développement (OCDE-CAD) (OCDE, 2005) ont identifié les acteurs suivants comme éléments du secteur de la sécurité: (a) *acteurs essentiels de la sécurité* (tels que les forces armées, la police, etc.); (b) *organes de gestion et de surveillance de la sécurité* (tels que certains comités législatifs, les organismes de gestion financière et les organisations de la société civile); (c) *institutions judiciaires et organismes chargés de l'exécution de la loi* (tels que les services chargés des enquêtes et des poursuites pénales ou encore les commissions pour les droits de l'homme); et enfin (d) *forces de sécurité non officielles* (telles que les armées de libération, les gardes du corps privés, les sociétés de sécurité privées et les milices des partis politiques).

La réforme du secteur de la sécurité est désormais considérée comme un élément central des efforts de reconstruction d'Etats en faillite et en phase post-conflit et elle contribue également à faciliter la transition démocratique des Etats post-autoritaires. Ce concept existe toutefois depuis moins de dix ans et n'a donc pas influencé l'élaboration des mesures post-conflit adoptées au Cambodge au début des années 1990. Les liens existants entre le contrôle des armes légères et l'agenda étendu de la réforme du secteur de la sécurité sont désormais largement reconnus (Sedra, 2006). Bien évidemment, les programmes de contrôle des armes légères qui retirent de la circulation des armes de la guerre civile échappant à tout contrôle peuvent être considérés comme un prérequis essentiel pour ladite réforme. Cette dernière n'a en effet du sens que lorsque les forces de sécurité de l'Etat détiennent le monopole de l'usage légitime de la force. En soutenant les efforts du gouvernement cambodgien visant à ramener toutes les armes du pays sous son contrôle, les programmes de collecte et de destruction d'armes légères ont contribué à cet important prérequis pour la réforme du secteur de la sécurité.

Les programmes qui visent à retirer les armes de la guerre civile d'une circulation échappant à tout contrôle sont une condition nécessaire à la réforme du secteur de la sécurité.

Au Cambodge, les efforts du secteur de la sécurité se sont en grande partie focalisés sur le renforcement des principales forces de sécurité de l'Etat. Un certain nombre de pays tels que l'Australie, la France, les Etats-Unis et l'Indonésie ont apporté une aide militaire aux FARC afin d'accroître leurs capacités de lutte contre les Khmers rouges. L'Australie et les Etats-Unis ont toutefois suspendu leur coopération à la défense à la suite des événements de juillet 1997. Hendrickson mentionne que la Chine a comblé ce vide (Hendrickson, 2001, p. 70-71). L'Australie contribue actuellement au renforcement de la capacité policière pour combattre la criminalité transnationale (Australie, 2002). La France maintient des attachés au sein de son ambassade pour la police, l'armée et la gendarmerie. La Chine et le Vietnam ont travaillé avec l'armée et fourni un entraînement à la police, mais on connaît peu de choses sur les caractéristiques de cette assistance.

Une partie de ce travail a également été menée à bien sous l'égide de projets liés aux armes légères. Dans la limite de leurs attributions, les programmes EU ASAC et JSAC ont activement contribué au renforcement de la capacité institutionnelle des forces armées (notamment la marine et la force aérienne) et de la police. Leurs principales activités ont notamment été de fournir aux forces armées des endroits de stockage sûrs pour les stocks d'armes et d'introduire un registre central des armes (EU ASAC, 2005b). En outre, d'autres équipements, tels que des vélos et des radios, ont également été fournis à la police (EU ASAC 2003c, p. 12). Le programme JSAC a bâti des emplacements de stockage sécurisé pour la police dans les provinces d'Otdar Mean Chey, Bantey Mean Chey et Siem Reap (JSAC, 2006).

Ces interventions ont permis de combler une sérieuse lacune institutionnelle en matière de gestion des stocks. Le processus parallèle de destruction des armes légères a également contribué à rationaliser les stocks et à réduire les risques de futurs détournements. D'importantes modifications législatives ont également renforcé le contrôle gouvernemental sur les armes légères dans tout le pays. Ces programmes ont aidé à stabiliser le Cambodge et à restaurer le rôle des principales forces de sécurité. Le reste de l'agenda de la réforme du secteur de la sécurité au Cambodge demeure en grande partie inachevé. Peut-être plus important encore, les efforts visant à réformer les institutions gouvernementales responsables de la surveillance des forces de sécurité n'ont guère progressé. Quant au secteur de la défense du Cambodge, il n'a pas non plus connu de remaniements. Le besoin de restructurer et de professionnaliser l'armée se fait sentir compte-tenu du modeste niveau de menace auquel est confrontée la sécurité extérieure du Cambodge.

Au cours des années 1990, des donateurs ont effectué plusieurs tentatives (en grande partie peu concluantes) de promouvoir la réduction des effectifs et la démobilisation au sein de l'armée. Des considérations économiques constituaient la principale motivation. Des bailleurs de fonds ont également exprimé leur



Un policier antiémeute fait feu sur des manifestants opposés au gouvernement lors d'un affrontement à Phnom Penh en septembre 1998. © Sakchai Lalit/AP Photo

inquiétude face à l'ampleur du budget militaire, estimé entre 3,3 et 5% du PIB (Banque mondiale, 1999, p. viii), et ont argumenté que ces ressources pourraient être utilisées de façon plus productive pour investir dans la santé et l'éducation. En 1997, le programme d'assistance aux vétérans du Cambodge a été suspendu en juillet à la suite des troubles qui ont accompagné les élections. Le programme qui lui a succédé a obtenu au départ certains résultats en matière de diminution des effectifs. En 1999, 15.551 irréguliers ont été renvoyés à la vie civile et au cours des deux années qui ont suivi, 1.500 soldats et 15.000 anciens combattants ont été démobilisés (EIC, 2005). La deuxième phase de ce programme a toutefois été suspendue en 2003 à la suite de la découverte de pratiques de corruption lors de l'acquisition au sein du gouvernement cambodgien⁷. A la fin 2005, la taille de l'armée et le budget militaire du Cambodge demeuraient une source d'inquiétude. Le gouvernement avait fait part de son engagement à poursuivre la réforme dans le *White Book for National Defence Reform* (EIC, 2005, p. 66-67). Il

reste à voir si davantage de progrès seront réalisés au cours des prochaines années.

Cette section souligne un point important, à la fois pour la réforme du secteur de la sécurité et pour la gestion des armes légères. Richardson et Sainsbury (2005) soutiennent que le programme de démobilisation des FARC s'est révélé infructueux car les donateurs ont mal évalué l'origine du problème. Ils pensaient que les dépenses militaires excessives étaient la conséquence d'un excès de soldats et ils ne se sont pas rendu compte du rôle du patronage et de la corruption dans le détournement des ressources, qui constitue une caractéristique essentielle de cette relation entre l'armée et l'Etat, comme nous l'avons souligné plus haut (Richardson et Sainsbury, 2005, p. 291).

Les programmes sur les armes légères n'ont pas ignoré les problèmes liés à la réforme du secteur de la sécurité et certaines actions ont été lancées pour tenter de les résoudre. A titre d'exemple, le programme EU ASAC a également entrepris des activités à une échelle réduite, destinées à améliorer les relations entre les forces de sécurité et le grand public (de Beer, 2005b; EU ASAC, 2003a). Si ces programmes semblent s'être soldés par une perception améliorée de la sécurité au sein de la population (EU ASAC, 2002; 2003b), ils n'ont cependant pas abordé les faiblesses structurelles et culturelles institutionnelles globales au sein de la force de police.

Le problème fondamental du secteur de la sécurité au Cambodge est la fragilité de la surveillance démocratique et l'incapacité d'autres institutions de l'Etat et de la société civile à engendrer un équilibre des pouvoirs. En l'absence d'une plus grande responsabilité des forces de sécurité cambodgiennes envers le peuple du Cambodge, les bénéfices d'autres éléments de la réforme du secteur de la sécurité soutenus par des donateurs seront limités. Hendrickson conclut en précisant qu'à moins d'un renforcement du contrôle civil des forces de sécurité, il est peu probable que l'utilisation abusive d'armes à feu par des organismes officiels puisse être efficacement résolue (Hendrickson, 2001, p. 79).

CONCLUSION

Des progrès importants ont été réalisés au niveau de la stabilisation du Cambodge depuis 1993 en raison de toute une série de facteurs, notamment l'introduction d'élections. Les programmes de contrôle des armes légères ont contribué de façon décisive au processus de stabilisation. Les efforts communs des programmes EU ASAC/JSAC et du gouvernement cambodgien ont permis de retirer avec succès de la circulation une proportion non négligeable – voire même une grande majorité – des armes qui échappaient au contrôle gouvernemental. Ces programmes ont également contribué à l'amélioration de la gestion du secteur de la sécurité, avec de nouvelles lois et pratiques régissant le stockage dans des conditions sûres des stocks gouvernementaux. La destruction à grande échelle des stocks militaires excédentaires a également permis de réduire les risques de futurs détournements et d'exportations incontrôlées.

Ce chapitre a présenté de nouvelles preuves de l'impact de ces changements sur le Cambodge. Il ne fait aucun doute que des armes à feu sont bien moins fréquemment utilisées dans des incidents violents et, dans une certaine mesure, dans la criminalité ordinaire. Le Cambodge démontre ainsi les gains significatifs en matière de sécurité humaine que peuvent engendrer en quelques années des mesures de contrôle des armes légères, en partant d'un investissement relativement modeste. L'approche EU ASAC d'étroite collaboration avec le gouvernement et les acteurs de la société civile fournit également un modèle utile qui pourrait être reproduit ailleurs.

Les programmes de contrôle des armes légères ont contribué à d'importants changements au Cambodge, mais n'ont pas résolu tous les problèmes de sécurité humaine soulevés par l'utilisation d'armes à feu dans ce pays. Depuis le retrait de la plupart des armes à feu des mains civiles, la possession d'armes est désormais en grande partie réservée aux responsables publics. Bon nombre de ces responsables utilisent néanmoins leurs armes de façon abusive. Dans une large mesure, ces problèmes sont la conséquence de l'enracinement d'un système de patronage et de clientélisme au cours de la période de stabilisation qu'a connu le Cambodge après la guerre. Seule une modification fondamentale des systèmes politique, économique et social du pays permettra donc de les résoudre. Un besoin pressant se fait sentir d'aborder des questions telles que le rôle et l'ampleur des forces de sécurité, ainsi que leurs compétences, leur professionnalisme et leur intégrité, les règles d'engagement, la gouvernance démocratique ou encore leur surveillance.

Ces questions seront plus difficiles à aborder au Cambodge que la possession et l'utilisation illégales d'armes légères par des civils. Bon nombre de ces questions sont politiquement très sensibles car il s'agit d'éléments essentiels aux relations de pouvoir et aux réseaux de patrons et clients qui maintiennent le régime au pouvoir. Des réformes plus vastes du secteur de la sécurité seront difficiles à mettre en œuvre, et il est donc important que la communauté internationale ne perde pas cet objectif de vue. Pour les donateurs, une première étape utile consisterait à reconnaître plus ouvertement les problèmes de gouvernance profondément enracinés au Cambodge, et plus particulièrement les défauts des forces de sécurité. La pression exercée par les bailleurs de fonds sur le gouvernement cambodgien s'est bien souvent avérée insuffisante à cet égard, bien qu'il leur soit arrivé de perdre patience avec le gouvernement.⁸

Comme l'indique l'expérience d'autres pays d'Asie du Sud-Est, la réforme du secteur de la sécurité est un processus à long terme de nature hautement politique (Huxley, 2001). Les acteurs extérieurs ont beau avoir un rôle légitime à jouer pour souligner ses principes et objectifs clés, il n'en demeure pas moins que la réforme du secteur de la sécurité ne peut pas reposer sur la seule pression extérieure. L'implication de la société civile sera cruciale, tout comme l'acceptation véritable des principaux dirigeants cambodgiens et le renforcement progressif du pouvoir des organismes de surveillance, particulièrement judiciaires. Le processus de démocratisation du Cambodge permet d'être optimiste, même si la réforme du secteur de la sécurité ne constitue pas encore un sujet clé du débat social. Si elles sont toujours limitées en matière de capacité et d'influence, les organisations de la société civile se mettent à aborder les questions du secteur de la sécurité et commencent petit à petit à exercer une pression sur le gouvernement. Les médias jouissent également d'une relative liberté et ont souligné de nombreux cas d'abus par les services de sécurité. Si la réforme du secteur de la sécurité doit vraiment s'enraciner, elle devra également refléter les préoccupations et normes sociales locales (Clegg, Hunt et Whetton, 2000, p. 88).

Le Cambodge fournit des leçons importantes pour d'autres pays qui bénéficient de programmes continus de stabilisation post-conflit, tels que l'Afghanistan et l'Iraq. L'expérience du Cambodge démontre les avantages que peuvent apporter les programmes de contrôle des armes légères. Elle indique toutefois également que les progrès sécuritaires ne seront que partiels à moins que de telles interventions ne s'adressent à tous les utilisateurs d'armes légères, qu'ils appartiennent ou non au gouvernement. Le cas du Cambodge illustre également la forte influence qu'exercent le cadre et l'apport progressif du soutien international sur le processus de stabilisation, ainsi que les arrangements qui en découlent en termes de politique et de sécurité. Rétrospectivement, d'importantes opportunités ont peut-être été manquées de s'occuper des questions du secteur de la sécurité au cours des premières années après les Accords de Paris, lorsque l'engagement international était à son apogée. ■

LISTE DES ABRÉVIATIONS

		FMI	Fonds monétaire international
ANKI	Armée nationale du Kampuchea indépendant (anciennement Armée nationale sihanoukiste)	FANLPK	Forces armées nationales de libération du peuple khmer
FAPC	Forces armées populaires cambodgiennes	FNLPK	Front national de libération du peuple khmer
PPC	Parti du peuple cambodgien	PKD	Parti du Kampuchea démocratique
UE	Union européenne	FARC	Forces armées royales cambodgiennes
EU ASAC	Programme d'aide de l'Union européenne pour réduire les armes légères et de petit calibre au Cambodge	RSS	Réforme du secteur de la sécurité
FUNCINPEC	Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif	<i>Principes de base des Nations unies</i>	<i>Principes de bases sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois</i>
GW	Global Witness	WGWR	Groupe de travail pour la réduction des armes
JSAC	Japan Assistance Team for Small Arms Management in Cambodia		

NOTES

- 1 Ce rapport du WGWR (Tieng, Long et Hicks, 2004) cite le «calcul souvent mentionné mais sans jamais en préciser la source de propriété d'armes par trois foyers ou d'une arme à feu pour douze personnes» comme «particulièrement préoccupant» (p. 11-12).
- 2 Pour examiner les documents mentionnant l'impact de la disponibilité d'armes à feu sur les niveaux de violence, reportez-vous à l'Annuaire sur les armes légères (2004, p. 183-90).
- 3 Des preuves isolées suggèrent que l'utilisation d'armes militaires (telles que des AK-47 et des M16) a particulièrement décliné dans les homicides, les agressions et d'autres crimes. Une telle tendance pourrait impliquer que l'accent mis sur la suppression des armes de la guerre civile a eu un impact significatif sur les effets et les modèles criminels. Il n'est toutefois pas possible d'établir ce lien avec certitude dans la mesure où les rapports disponibles ne mentionnent pas systématiquement le type d'arme utilisé.
- 4 85% des victimes interrogées affirment n'avoir subi aucune lésion physique lors des incidents mais ce chiffre devrait être considéré avec prudence. Dans la mesure où seul 1,7% des foyers interrogés ont déclaré avoir été les victimes d'un vol à main armée, l'échantillon total sur lequel repose ce chiffre est des plus réduits.
- 5 Ni la nature de l'accord ni l'emplacement précis des différentes zones composant les 700.000 hectares n'ont jamais été rendus publics (GW, 2004, p. 26).
- 6 L'article 100 de la législation forestière de 2002 stipule d'une à cinq années d'emprisonnement et d'amendes pour «toute activité menée par des responsables des autorités locales, des officiers de police, des FARC ou d'autres autorités qui autorise directement ou indirectement l'exploitation forestière» (cité dans GW, 2004, p. 19).
- 7 La Banque mondiale a demandé au gouvernement cambodgien de repayer 2,8 millions USD liés à la passation d'un contrat frauduleux pour des motos.
- 8 A titre d'exemple, le FMI a temporairement gelé l'aide financière au Cambodge en 1996, en raison d'inquiétudes liées au manque de transparence budgétaire de ce pays, et notamment de son échec à divulguer l'existence de revenus tirés de l'exploitation du bois ainsi que du budget parallèle (GW, 1997b, p. 14).

BIBLIOGRAPHIE

Adhoc, Licadho et HRW (Human Rights Watch). 1999. *Impunity in Cambodia: How Human Rights Offenders Escape Justice*. Rapport HRW vol. 11, n° 3 de juin. <<http://www.licadho.org/reports/files/21Impunity%20in%20Cambodia.pdf>>

- Ashley, David. 1998. «Between War and Peace: Cambodia 1991-1998». Dans Dylan Hendrickson, éd. *Cambodia's Constitutional Challenge*. Londres: Accord. <<http://www.c-r.org/accord/cam/accord5/index.shtml>>
- Gouvernement australien. 2002. «Australian and Cambodian Law Enforcement Agencies Working Together in the Region». Communiqué de presse du 5 juin. <http://www.ag.gov.au/agd/WWW/justiceministerHome.nsf/Page/Media_Releases_2002_2nd_Quarter_5_June_2002_-_Australian_and_Cambodian_law_enforcement_agencies_working_together_in_the_region>
- Broadhurst, Roderic. 2002. «Lethal Violence, Crime and State Formation in Cambodia». *Australian and New Zealand Journal of Criminology*. Vol. 35. Avril, p. 1-26.
- Police nationale du royaume du Cambodge. 2003. *Cambodia National Police Crime Statistics, 1996-2003*.
- . 2005. Loi sur la gestion des armes, explosifs et munitions. Adoptée le 26 avril 2005. <http://www.eu-asac.org/programme/arms_law/arms_law_april_2005.pdf>
- Clegg, Ian, Robert Hunt et Jim Whetton. 2000. *Police Guidance on Support to Policing in Developing Countries*. Centre d'études du développement de l'université du Pays de Galles de Swansea. <<http://www.swan.ac.uk/cds/pdffiles/POLICE%20GUIDANCE.pdf>>
- de Beer, David. 2005a. «Disarmament Education in the SAIW Programme of EU ASAC». Présentation effectuée au cours du séminaire sur la promotion de l'Étude de l'Organisation des Nations unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. Bali, Indonésie, 21-22 décembre. <http://www.eu-asac.org/media_library/reports/051222.pdf>
- . 2005b. *Small Arms Control in Cambodia: Lessons Learned from the EU ASAC Programme*. Eschborn: GTZ. <<http://www2.gtz.de/dokumente/bib/05-0774.pdf>>
- EIC (Institut économique du Cambodge). 2004. *Cambodia Economic Watch*. Octobre. <<http://www.eicambodia.org/publications/cew/forestrymanagement.php>>
- . 2005. *Cambodia Economic Watch II*. Avril. <http://www.eicambodia.org/publications/cewII/chapterix_civiladministration.php>
- Economist*, *The*. 2006. «Cambodia: A Sudden Outbreak of Niceness; Hun Sen's Change of Heart». 25 février, p. 56.
- EU ASAC (European Union's Assistance in Curbing Small Arms and Light Weapons). 2002. *EU ASAC Preliminary Summary Report 2002*. Phnom Penh. <<http://www.eu-asac.org/programme/vwc/report2002.pdf>>
- . 2003a. *Final Report on the Implementation of the Capacity Building Project for Community Relations and Code of Conduct of the Cambodian National Police Force in Selected Provinces*. Phnom Penh. Décembre. <http://www.eu-asac.org/media_library/reports/Reporton2003PoliceTrainingproject.pdf>
- . 2003b. *EU ASAC Preliminary Summary Report (NEW)*. <<http://www.eu-asac.org/programme/vwc/report2003.pdf>>
- . 2005a. «EU ASAC to Assist in Destruction of Over 4,000 Weapons in Sihanoukville». Communiqué de presse du 23 septembre.
- . 2005b. Site web. <<http://www.eu-asac.org/>>
- . 2005c. *EU ASAC Annual Report 2004*. Référence n° 117/2005/Manager EU ASAC. Phnom Penh.
- Evans, Roderick. 2003. «Security Sector Transformation from a Development Donor Perspective». A l'Office des Nations unies à Genève (ONUG) et au Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF), *Security Sector Reform: Its Relevance for Conflict Prevention, Peace Building and Development*. Présentations effectuées lors du premier séminaire commun de l'ONUG et du DCAF. Genève, 21 janvier. <http://www.dcaf.ch/publications/SSR_DCAF-UNOG/Evans.pdf>
- Faulder, Dominic. 1999. «The Town of Last Resort. Pailin». *Asia Week*. 12 mars. <<http://www.asiaweek.com/asiaweek/99/0312/nat7.html>>
- Fawthrop, Tom. 2001. «900 000 Small Arms Plague Cambodia». *Jane's Intelligence Review*. Avril.
- Flärd, Helge. 2005. *Survey Report*. Phnom Penh Post. Document d'information. Genève: Small Arms Survey.
- GW (Global Witness). 1996. *Corruption, War and Forest Policy: The Unsustainable Exploitation of Cambodia's Forests*. Février. <<http://www.globalwitness.org/reports/download.php/00087.doc>>
- . 1997a. *Just Deserts for Cambodia? Deforestation and the Co-Prime Minister's Legacy to the Country*. Briefing. Juin. <<http://www.globalwitness.org/campaigns/forests/cambodia/deserts/contents.htm>>
- . 1997b. *A Tug of War: The Struggle to Protect Cambodia's Forests*. Briefing. Mars. <<http://www.globalwitness.org/campaigns/forests/cambodia/tugowar/tugofwar.html>>
- . 1998. *Going Places... Cambodia's Future on the Move. Briefing. Mars 1998*. <<http://www.globalwitness.org/campaigns/forests/cambodia/goingplaces/index.htm>>
- . 2002. *Deforestation without Limits*. Rapport de juillet 2002. <<http://www.globalwitness.org/reports/index.php?section=cambodia>>
- . 2004. *Taking a Cut: Institutionalised Corruption and Illegal Logging in Cambodia's Aural Wildlife Sanctuary. Rapport de novembre*. <<http://www.globalwitness.org/reports/download.php/00208.pdf>>
- Hamilton, Janna. 2005. «UN Decries Gov't Default on Land Concession Commitment». *Phnom Penh Post*. 25 mars-7 avril. <http://www.cambodiainmorning.blogspot.com/2005_04_01cambodiainmorning_archive.html>
- Heder, Steve. 2003. «Cambodia (1990-98): The Regime Didn't Change». Dans Roger Gough, éd. *Regime Change: It's Been Done Before*. Londres: Policy Exchange, p. 66-75. <<http://www.haitipolicy.org/regimeChange.pdf?PHPSESSID=4e60885ada1a630beba0c69a62a61065>>
- Hendrickson, Dylan. 2001. «Cambodia's Security-sector Reforms: Limits of a Downsizing Strategy». *Journal of Conflict, Security and Development*. Vol. 1, n° 1, p. 67-82.
- HRW (Human Rights Watch). 2002. *Cambodia's Commune Elections: Setting the Stage for the 2003 National Elections*. Vol. 14, n° 4. HRW. Avril. <<http://www.hrw.org/reports/2002/cambo0402/>>
- . 2003a. *Don't Bite the Hand that Feeds You: Coercion, Threats and Vote-buying in Cambodia's National Elections*. Document d'information. HRW. Juillet. <<http://www.hrw.org/backgrounders/asia/cambodia/elections.htm>>
- . 2003b. *The Run-up to Cambodia's 2003 National Assembly Election: Political Expression and Freedom of Assembly under Assault*. Document d'information. HRW. Juin. <<http://www.hrw.org/backgrounders/asia/cambodia/>>
- Huxley, Tim. 2001. *Reforming Southeast Asia's Security Sectors*. Document de travail n° 4. Londres: King's College, Londres, Centre for Defence Studies, Conflict, Security and Development Group.
- International Crisis Group (ICG). 2000. *Cambodia: The Elusive Peace Dividend*. Rapport n° 8 d'ICG Asie. Phnom Penh/Bruxelles: ICG. 11 août.
- JSAC (Japan Assistance Team for Small Arms Management in Cambodia). 2006. site web. <<http://www.online.com.kh/~admin.jsac/newsENG.html>>

- Ledgerwood, Judy. n.d.a. «Cambodia since April 1975». <<http://www.seasite.niu.edu/khmer/Ledgerwood/Part6.htm>>
- . n.d.b. «The July 5–6 1997 Events: When is a Coup not a Coup?». <http://www.seasite.niu.edu/khmer/Ledgerwood/july_56_1997_events.htm>
- . n.d.c. «The UN Sponsored Elections of 1993: Were They «Free and Fair»?». <http://www.seasite.niu.edu/khmer/Ledgerwood/free_and_fair.htm>
- . n.d.d. «Understanding Cambodia: Social Hierarchy, Patron–Client Relationship and Power». <<http://www.seasite.niu.edu/khmer/Ledgerwood/patrons.htm>>
- Leuprecht, Peter, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Cambodge. 2004. *Services consulatifs et coopération technique dans le domaine des droits de l'homme: Situation des droits de l'homme au Cambodge*. Rapport. New York: UNECO-SOC. 20 décembre. <http://cambodia.ohchr.org/download.aspx?ep_id=218>
- Marenin, Otwin. 2005. *Restoring Policing Systems in Conflict Torn Nations: Process, Problems, Prospects*. Document occasionnel n° 7. Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF). Juin. <<http://kms.isn.ch/serviceengine/FileContent?serviceID=PublishingHouse&fileid=365DAB3D-DCA7-E969-9A93-84692CD0F4E2&lng=en>>
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2005. *Réforme des systèmes de sécurité et gouvernance*. Document de référence. Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD. Paris: OCDE. <<http://www.oecd.org/dataoecd/8/39/31785288.pdf>>
- Ratha, Sourn, Dianna Long et John Vijghen. 2003. *Gun and Livelihood: The Use of Small Arms and Their Impact on People's Livelihood*. Rapport n° 5. Ouvrage de recherche sur la question des armes légères et de petit calibre au Cambodge. Phnom Penh: WGWR. Décembre.
- Richardson, Sophie et Peter Sainsbury. 2005. «Security Sector Reform in Cambodia». Dans Albrecht Schnabel et Hans-Georg Ehrhart, eds. *Security Sector Reform and Post-conflict Peace-building*. Tokyo: United Nations University Press, p. 283-96.
- Roberts, David. 2002. «Democratization, Elite Transition, and Violence in Cambodia, 1991–1999». *Critical Asian Studies*. Vol. 34, n° 4, p. 520-38.
- Sedra, Mark. 2006. *Linking Security Sector Reform and Small Arms and Light Weapons Control and Reduction Programming*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Small Arms Survey. 2004. *Annuaire sur les armes légères 2004: Droits en péril*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2005. *Annuaire sur les armes légères 2005: Au cœur des conflits*. Oxford: Oxford University Press.
- Son, Seng. 2005. Données rassemblées mais non publiées sur les hôpitaux cambodgiens. Genève: Small Arms Survey.
- Tieng, Saman, Dianna Long et Natalie Hicks. 2004. *Security Promotion Efforts: Existing State Mechanisms to Control and Prevent Urban Gun Crime in Cambodia*. Rapport n° 6. Ouvrage de recherche sur la question des armes légères et de petit calibre au Cambodge. Phnom Penh: WGWR. Décembre.
- TED (Trade Environmental Database). 1996. *Cambodia Timber Export Ban (CAMWOOD Case)*. Etude de cas n° 285. <<http://www.american.edu/TED/camwood.htm>>
- ONU (Nations unies). 1990. *Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois (Principes de base des Nations unies)*. Adoptés par le huitième Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. La Havane, 27 août-7 septembre. <http://www.unhchr.ch/html/menu3/b/h_comp43.htm>
- UNCOHCHR (Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme au Cambodge). Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Cambodge. 2004. *Land Concessions for Economic Purposes in Cambodia: A Human Rights Perspective*. Phnom Penh: UNCOHCHR. Novembre. <http://www.cambodia.ohchr.org/report_subject.aspx?sg_id=5>
- UNDPKO (Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies). 2003. *Cambodge: Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC)*. <http://www.un.org/Depts/dpko/dpko/co_mission/untacbackgr2.html>
- Assemblée générale des Nations unies. 1979. *Code de conduite pour les responsables de l'application des lois*. Adopté par la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies 34/169 du 17 décembre. <http://www.unhchr.ch/html/menu3/b/h_comp42.htm>
- Wille, Christina. 2005. «European Union Assistance on Curbing Small Arms and Light Weapons in the Kingdom of Cambodia: A Case Study on European Action on SALW under the CFSP». Dans *The European Union in Small Arms Action*. Genève: UNIDIR. Novembre. <<http://www.unidir.org/pdf/1-SALW-ActionForView25-11-05.pdf>>
- . 2006a. *How Many Weapons Are There in Cambodia?* Document d'information. Genève: Small Arms Survey.
- . 2006b. «Finding the Evidence: The Links between Weapons Collection Programmes and Gun Use in Cambodia». *African Security Review*, Vol. 15, n° 2. A venir. <<http://www.iss.org.za/Publications/Asrindex.html>>
- Banque mondiale. 1999. *Cambodia Public Expenditure Review: Enhancing the Effectiveness of Public Expenditures*. Document de la Banque mondiale. Rapport n° 18791-KH. 8 janvier. <http://www.wdsbeta.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/1999/09/10/000094946_99031910564134/Rendered/PDF/multi_page.pdf>
- . 2004. *Seizing the Global Opportunity: Investment Climate Assessment and Reform Strategy for Cambodia*. Document de la Banque mondiale. Rapport n° 27925-KH. 12 août. <<http://www.siteresources.worldbank.org/INTCAMBODIA/Resources/Global-opportunity.pdf>>

REMERCIEMENTS

Auteur principal

Christina Wille

Collaborateurs

Christine Beeck, Helge Flård, Eileen Kilgour, Seng Son et WGWR